



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

Service de la Protection de l'Environnement
et de la Nature

Rennes, le 15/01/2024

Affaire suivie par : Frédéric DELOURME et Stéphane BARRAULT
Tél. : 02 99 59 89 38
Tél. : 02 99 59 97 76
Courriel : stephane.barrault@ille-et-vilaine.gouv.fr
Courriel : frederic.delourme@ille-et-vilaine.gouv.fr
Mél du service : ddpp-sv-pen@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Préfecture d'Ille-et-Vilaine
DCIAT
BEUP
3 avenue de la Préfecture
35026 RENNES CEDEX 9**

Objet : Dossier de demande d'actualisation du plan d'épandage – GAEC GRANDE TREMBLAIS

Départ n° : 2023-03786

Vous m'avez transmis le 13 novembre 2023 pour étude et avis un dossier déposé par GAEC GRANDE TREMBLAIS qui exploite un atelier porcs avec un arrêté préfectoral n°44401 en date du 24/06/2020 pour un effectif de 245 reproducteurs, 1154 porcelets, 2472 porcs charcutiers et 24 cochettes au lieu-dit «La Tremblais» sur la commune de BREAL SOUS MONTFORT (35310).

La demande du GAEC GRANDE TREMBLAIS concerne l'actualisation de son plan d'épandage suite au retrait d'un prêteur (M. Luc DEMOURES, 1100 unités d'azote), et l'arrivée d'un nouveau prêteur (GAEC GWAREMM, 2000 unités d'azote).

L'ajustement des quantités d'azote est réalisé sur l'épandage du GAEC GRANDE TREMBLAIS (-900 unités d'azote)

L'épandage des effluents se fera le plan d'épandage d'une surface épandable totale de 557,64 ha avec respect des indices globaux sur chaque exploitation.

La pression d'azote organique sur l'exploitation GAEC GRANDE TREMBLAIS se situe à 99 UN/Ha épandables.

Le projet ne prévoit pas de modification des effectifs, ni de leurs conditions d'exploitation.

Ce dossier n'appelant pas de remarque particulière de ma part, je vous propose donc d'en prendre note et de l'annexer au dossier.

Pour le Directeur Départemental
de la Protection des Populations
Le Chef de Service
pour la Protection de l'Environnement et de la Nature

Luc PETIT